

Bastion et bastion

Autor(en): **J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 19

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de famille... ma foi, son nom de famille ne voulait rien dire, comme tous les noms de famille. Alors un loustic avait trouvé pour lui ce surnom original qui lui allait comme sur mesure.

Tête-à-Maillet, vous l'avez deviné, péchait contre l'Esthétique par son crâne trop gros, un de ces crânes volumineux comme en ont seulement les inventeurs ou les naïfs. Or Tête-à-Maillet, lui, n'était pas un inventeur, il l'était même si peu qu'il était toujours le dernier !..

Hélas, Tête-à-Maillet n'était pas fait pour l'école ! De même qu'il y a des gens qui semblent faits pour le travail intellectuel, il y en a d'autres qui... Tête-à-Maillet ne savait jamais rien. Et pour comble, il était « chahuteur » — toujours bougillon, jamais tranquille. Son activité, à défaut d'autre emploi, trouvait à se manifester dans ces mille bruits et farces que les salles d'école connaissent bien et qui, pour les gamins, en sont souvent le seul attrait.

Un des sports favoris de Tête-à-Maillet était la fabrication de boulettes de papier mâché. Il en préparait toujours une provision qu'il décochait ensuite avec une réelle maestria sur la tête des meilleurs élèves. Cela ne le mettait pas en bonne odeur auprès des professeurs. Il récoltait des punitions à tort et à travers ; souvent même il payait pour d'autres, tant il est vrai que la justice, même la justice scolaire, est une chose bien relative.

J'aimais beaucoup Tête-à-Maillet ; il était si amusant !... Et puis, à côté de lui, j'avais l'air d'un bon élève....

Mon ami était un être bizarre, très « nature » ; son caractère impulsif variait selon les jours et selon les saisons. Ainsi l'hiver, quand dehors il n'y avait ni neige, ni glace, et que la nature était aussi grise que la salle d'école, il restait tranquille, assis sur son banc sans rien dire, comme plongé en de mornes rêveries. Tout à coup, il se mettait à lancer une ou deux boulettes de papier, machinalement, comme pour accomplir un devoir, puis il retombait dans son mutisme.

Mais quand venait le printemps, oh ! alors tout changeait : une sève nouvelle courait dans ses veines. Il redevenait le Tête-à-Maillet que nous aimions, plein d'entrain et de vie ; il recommençait à faire du bruit avec sa langue, avec sa chaise, avec ses pieds, avec n'importe quoi. Ses boulettes devenaient plus volumineuses ; il les jetait alors avec un enthousiasme guerrier qui vous empoignait. En même temps sa langue se déliait ; il me faisait ses confidences. « Moi quand je serai grand, me disait-il, je n'irai plus à l'école ! J'irai à la campagne, là où il y a des arbres. Je serai voyageur... ou peut-être paysan... non ! plutôt facteur, c'est bien mieux... »

Et nous discussions alors très sérieusement les mérites et les avantages de ces professions. Nos conversations nous valaient généralement la « rate » — la retenue — pour le samedi après-midi. Ainsi tombaient à l'eau bien des projets, bien des parties dans les bois.

Hélas ! Tête-à-Maillet ne fut jamais ni voyageur, ni paysan, ni facteur... Un beau jour il ne vint pas à l'école : nous apprîmes qu'il était très malade... Deux semaines plus tard nous suivions son convoi funèbre.

Oh ! qu'il est triste, l'enterrement du premier ami que vous perdez ! Il me semble ressentir encore le serrement de cœur que j'éprouvai en voyant descendre dans la terre le petit cercueil de Tête-à-Maillet. Pendant ce temps — ô ironie ! — les oiseaux chantaient le renouveau de la nature, que mon ami regardait avec tant d'envie par les fenêtres de l'école...

Voilà pourquoi, quand le soleil vient mettre du vert sur les arbres et de la joie dans les cœurs, je me sens pris de pitié pour tous les petits Tête-à-Maillet d'aujourd'hui, courbés sur leurs pupitres par la dure loi de l'école, —

tandis qu'à la dérobee leurs yeux regardent par la croisée un coin de ciel bleu, un coin de printemps.

H. S.

C'est le ciel qui vous envoie. — Un pauvre professeur de musique, sans leçons, est criblé de dettes. Les créanciers l'assiègent. L'un d'eux a pu forcer la porte du malheureux :

— Je suis là, dit-il, et j'y resterai tant que vous ne m'aurez pas donné d'argent.

— De l'argent !... Mais je n'en ai pas !

— Allons ! je saurai bien vous en faire trouver, moi !

— Comment... vous?... Oh ! brave ami !... brave ami !... Mais je ne demande pas mieux.

Ce qu'on voit à Chillon. — On lit cette phrase dans le travail d'un écolier à qui l'on avait donné, comme sujet de composition, *Le Château de Chillon* :

« ...De là on passe dans une salle renfermant plusieurs vieilles pièces de canon, puis on visite ensuite les chambres du duc qui renferme 3 jambes de son lit et celles de la duchesse, d'où l'on jouit d'une magnifique vue sur le lac. »

L'arbre.

Te souvient-il de cet érable
Qu'on voit non loin de la forêt,
A la fois triste et vénérable,
Comme tout ce qui disparaît.

Vieillard plusieurs fois centenaire
Il vit tout seul et sans appui,
Sans la douceur d'un arbre frère
Aux rameaux inclinés vers lui.

Sa tige, autrefois vigoureuse,
Presque morte aujourd'hui, n'est plus
Qu'un lambeau d'écorce noueuse
Portant des rameaux vermoulus.

L'air et le temps l'ont ajourée,
Et dans ces yeux toujours ouverts
Les prés dont elle est entourée
Mettent d'étranges rayons verts.

A ses pieds, sur la mousse noire,
Une source écoule sans bruit
Son eau cristalline que moire
L'ombre d'un nuage qui fuit.

Tout à l'entour, les monts élèvent,
Impassibles et solennels,
Leurs fronts nus de géants qui rêvent
En face des cieux éternels.

Et cette austère solitude,
Où le vieil arbre est confiné,
Ajoute à sa décrépitude
L'air morne de l'abandonné.

Malgré les atteintes de l'âge,
Ce pauvre corps tout mutilé
Se couvre pourtant de feuillage
Frais et finement ciselé.

Et lorsqu'en été tout rayonne
Et chante, les prés et les bois,
L'érable, en berçant sa couronne,
Mêle son murmure à leurs voix.

Mais l'orage a frappé sa tête,
Le sol s'épuise à le nourrir,
Et sous sa parure de fête
Le vétéran se sent mourir.

Vienne l'hiver et son cortège,
L'hiver aux lugubres frissons,
Que deviendra-t-il sous la neige,
Sans brise tiède et sans rayons ?

Lui reste-t-il assez de force ?
Reverra-t-il l'ardent soleil
Qui fait passer sous son écorce
Les tressaillements du réveil ?

Et sur l'Alpe, aussi rajeunie,
Pourra-t-il, au milieu des fleurs,
S'unir encore à l'harmonie
Des bruits, des chants et des couleurs ?

F. RITTENER

Bastion et bastion.

Le « bastion » de Soleure a été sauvé récemment de la destruction, grâce à l'intervention énergique de plusieurs amis de l'histoire et de l'art, en tête desquels M. Philippe Godet. On s'en applaudit partout en Suisse.

Mais voici qu'aujourd'hui il est question de démolir la « prison » de l'Evêché, à Lausanne, dans le dessein de dégager un peu les abords de la Cathédrale et d'agrandir la terrasse qui entoure celle-ci. Et le promoteur de cette démolition est M. Emile Bonjour, conservateur du musée vaudois des beaux-arts et membre de la commission fédérale des beaux-arts. Ce n'est donc pas un vandale.

La « prison » de l'Evêché, qu'il ne faut pas confondre avec le « donjon » de l'Evêché — pittoresque vestige de l'ancien palais épiscopal, classé à juste titre dans les monuments à conserver — la prison de l'Evêché, disons-nous, est bien le bâtiment le plus insignifiant et le plus disgracieux que l'on puisse voir. En outre, par ses proportions et son manque complet de caractère, il dépare la silhouette si originale de l'antique donjon qui va donner prochainement asile au musée du Vieux-Lausanne.

Or, chose vraiment inattendue, il se trouve des personnes pour prendre la défense de cette affreuse verrue et pour oser en faire l'égal du bastion de Soleure. Car c'est bien cela, puisque ces personnes espèrent qu'un « mouvement unanime de protestation va se produire et qu'elles estiment que la commission d'art public, l'association du Vieux-Lausanne, tous les « amis » enfin de notre cité ont le devoir de s'opposer de toutes leurs forces et sans tarder à cette démolition.

Ah ! non, par exemple ; le ciel préserve notre cité de tels amis ! Si c'est ainsi que l'on comprend, dans certains milieux, le culte de l'art et de l'archéologie, il ne faut point s'étonner qu'un culte aussi louable ait tant de peine à triompher de l'indifférence et des préjugés populaires.

Pour nous, dans le cas présent, nous nous rangeons résolument du côté de la pioche et lui souhaitons en toute sincérité le dernier mot. Et, en cela, nous ne croyons pas être un ennemi de notre cité.

J.

Un agrément du féminisme. — Une dame monte en wagon, accompagnée d'un garçon de quatre ans. Un monsieur assis en face s'empresse d'ôter son cigare de la bouche et demande :

— L'odeur du tabac incommodé-t-elle peut-être madame ?

— Oh ! non, s'écrie le garçonnet, maman fume.

Qui jettera la pierre ? — Pierre au maréchal, accusé d'un vol de trente francs, comparait devant le tribunal.

Au nombre des juges un des anciens camarades d'enfance de l'inculpé.

Ce magistrat, pris soudain d'une pitié bien naturelle, plaide les circonstances atténuantes.

— Après tout, fait-il, quel est celui d'entre nous qui n'a pas volé pour plus de trente francs !...

C'est comme ça.

Un météorologiste de Paris à qui l'on demandait son avis sur la triste température dont nous gratifie, cette année, le joyeux printemps, répondit :

« N'exagérons rien. Si l'on consulte les tables météorologiques des vingt dernières années, on verra que nous avons eu bien des printemps qui ressemblent à celui-ci. Le mois de mai, notamment, a été parfois aussi désagréable que celui de cette année. On se plaint